

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Rider, Chantel <Chantel.Rider@cie.parl.gc.ca>
Date : 13 mai 2020, 13 h 32
À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)
Objet : RE : Processus de conformité initiale

Bonjour,

J'essaie de vous appeler, mais je n'arrive pas à vous joindre. Pourriez-vous m'appeler au 613-996-1499?

À bientôt,

Chantel

De : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>
Date : 13 mai 2020, 8 h 44
À : Rider, Chantel <Chantel.Rider@cie.parl.gc.ca>
Objet : RE : Processus de conformité initiale

Bonjour Chantel,

Je pourrai vous appeler aux dates suivantes :

13 mai : de 11 à 14 heures
14 mai : de 12 à 14 heures
15 mai : de 11 h 30 à 13 heures
18 mai : de 22 à 14 heures
19 mai : de 22 à 14 heures

Faites-moi savoir quelle date vous conviendra le mieux.

Merci,

Chelsea

De : Rider, Chantel [<mailto:Chantel.Rider@cie.parl.gc.ca>]

Envoyé le 13 mai 2020, 8 h 24
À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>
Objet : Processus de conformité initiale

Chère Madame,

Je suis la conseillère en conformité nouvellement affectée à votre dossier.

La présente fait suite à la réception de votre rapport confidentiel dans le cadre de votre conformité initiale à la *Loi sur les conflits d'intérêts* (la Loi).

J'ai eu l'occasion d'examiner votre rapport confidentiel et je suis maintenant prête à passer à la prochaine étape du processus, qui consiste à vous informer au téléphone des dispositions de la Loi en général et de la façon dont elles s'appliquent à votre situation personnelle.

Dans le cadre de cet appel, nous passerons rapidement votre rapport confidentiel en revue afin de nous assurer que tous les renseignements sont correctement déclarés.

Par conséquent, pourriez-vous m'indiquer un moment qui vous conviendrait cette semaine ou la semaine prochaine afin que nous puissions en discuter. Habituellement, cette discussion dure de 20 à 30 minutes.

Pour vous aider, voici les heures (heure de l'Est) où je serais disponible pour discuter de cela à partir du 13 mai 2020 :

Le 13 mai : de 9 à 14 heures

Le 14 mai : de 9 à 14 heures

Le 15 mai : de 9 à 14 heures

Le 18 mai : de 9 à 14 heures

Le 19 mai : de 9 à 14 heures

Veillez me donner le numéro de téléphone auquel je pourrai vous atteindre le plus facilement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Merci,

Chantel Rider

This communication, and any files or attachments transmitted with it, is intended only for the use of the individual or entity to which or to whom it is addressed. This communication may contain information that is privileged, confidential and exempt from disclosure under applicable law. If you have received this communication in error, please notify the sender by return email, telephone or fax immediately, and delete this communication and destroy all copies. We thank you in advance for your cooperation.

Cette communication, ainsi que tout fichier ou toute pièce qui y est jointe, est à l'intention du destinataire seulement. Cette communication peut contenir des renseignements protégés, confidentiels et soustraits à la divulgation en vertu de la loi applicable. Si vous avez reçu ce message par erreur, vous êtes prié d'en aviser immédiatement l'expéditeur par courriel, téléphone ou télécopieur, et d'effacer la communication et d'éliminer toute copie. Nous vous remercions de votre collaboration.

This communication, and any files or attachments transmitted with it, is intended only for the use of the individual or entity to which or to whom it is addressed. This communication may contain information that is privileged, confidential and exempt from disclosure under applicable law. If you have received this communication in error, please notify the sender by return email, telephone or fax immediately, and delete this communication and destroy all copies. We thank you in advance for your cooperation.

Cette communication, ainsi que tout fichier ou toute pièce qui y est jointe, est à l'intention du destinataire seulement. Cette communication peut contenir des renseignements protégés, confidentiels et soustraits à la divulgation en vertu de la loi applicable. Si vous avez reçu ce message par erreur, vous êtes prié d'en aviser immédiatement l'expéditeur par courriel, téléphone ou télécopieur, et d'effacer la communication et d'éliminer toute copie. Nous vous remercions de votre collaboration.